

TRAVAUX A DEMANDER & A REALISER ANNEE 2021

Ancien Chemin du Revest à la Valette du Var (Métropole, Toulon & La Valette du Var) :

Aménagement de l'écoulement des eaux pluviales venant du Faron versant « Ubac Nord-Faron »,
Nettoyage et aménagement des fossés,
mise en place de gabions. (Évoqué en AG 09/2018 et AG 06/2019).

Déploiement de la « Fibre Optique Orange » (Toulon & La Valette du Var) :

Quartiers Gaudissard, St Honorat, La Sorbière, Pas du Louchon, Chemin de la Caladette, la D46 Route des Favières, la D46 Route de Dardennes, l'Ancien chemin de La Valette au Revest et le Domaine de Tourris. (Évoqué en AG 09/2018 et AG 06/2019).

Sécurité Routière de la RD46 Route des Favières et Route de Dardennes (Conseil Départemental) :

La vitesse excessive, le non respect des interdictions de doubler et le flux de véhicules de plus en plus important accroissent un sentiment d'insécurité parmi les Résidents du Secteur.

Le recensement effectué en septembre 2016 pour la société Soméca « carrière de Tourris » recensait un flux de 9400 Véhicules/jour sur la Route de Dardennes et 13900 Véhicules/ jour sur la Route des Favières). Que deviendra ce flux routier pendant l'élargissement de l'autoroute ?

Ces deux Routes génèrent des nuisances sonores aux riverains et surtout de l'insécurité routière. (Chaque année un accident est à déplorer).

Deux réalisations devraient améliorer la sécurité routière :

La réalisation du rond-point « Col des Chênes » en cours d'étude (Conseil Départemental).

L'aménagement de la RD46 Route de Dardennes (Conseil Départemental) :

Elargissement de la voie avec une piste cyclable (sens Dardennes-Col des Chênes).

Installation d'un éclairage public sur la totalité de la route (du col des chênes jusqu'à la Zone Commerciale de la Ripelle). (Évoqué en AG 09/2018 et AG 06/2019).

Réfection des enrobés quartier « la Chaberte » Route de Tourris (Soméca & La Valette du Var) :

Reprise des enrobés, avec participation de la « SOMECA », de la Route de Tourris à partir du Centre Aéré de Tourris du N° 1974 jusqu'au N° 2528. (évoqué en AG 09/2018 et AG 06/2019).

Réfection des enrobés (Métropole & La Valette du Var) :

Espace routier Municipal « 25 premiers mètres du chemin privé » au N° 1977 Route de Tourris « face au centre aéré » (évoquée en AG 09/2018).

Ancien Chemin de Tourris (évoqué en AG 09/2018 et AG 06/2019).

Propreté du Coudon, surveillance et sécurisation de l'Arrêt bus (La Valette du Var) :

Mise en place d'une caméra de « vidéo surveillance » au début de la Route du Fort Coudon D446, au niveau du carrefour afin de dissuader ou de verbaliser les pollueurs de déverser des gravats et des déchets divers sur les pentes du Coudon

Sécuriser l'arrêt bus Coudon 2, du « vandalisme » et contrôler les « Allées et Venues » suspectes (évoquée en AG 06/2019).

Création de trottoir (Métropole & La Valette du Var) :

Du N° 1970 Route de Tourris « Centre Aéré de Tourris » jusqu'à l'arrêt de bus « Chemin de Tourris » situé au N° 2232 Route de Tourris (évoquée en AG 06/2019).

Propreté du tri sélectif, surveillance et sécurisation des lieux (La Valette du Var) :

Mise en place d'une caméra de « vidéo surveillance » au rond-point du cimetière de Tourris.
Surveillance et sécurisation du lieu et contrôle des « Allées et Venues » suspectes (évoquée en AG2019)

Sécurité routière D446 Route de Tourris (Métropole & La Valette Du Var) :

Redéfinition de la signalisation routière et peinture des marquages au sol de la D446.
Marquage des Horaires sur des panneaux réglementaires, de l'Arrêté Municipal concernant la circulation des Poids Lourds empruntant la D446 et la Route de Tourris.

Caniveau eaux pluviales Route de Tourris (Métropole & La Valette du Var) :

Saturation de l'écoulement des eaux pluviales au N° 601 et N° 642 de la D446:
Nettoyage du caniveau « prévoir une périodicité de contrôle du bon fonctionnement de l'écoulement et sa désobstruction si nécessaire ».

Création d'un Espace Nature « Les Chabertes » (Métropole & La Valette du Var) :

Etudes en cours, effectuées par le Service Technique de la ville de la Valette Du Var & la Métropole.
Travaux en deux phases (financement MTPM & Commune) :

Phase1 :

Aménagement sécurisé des bas côté entre la centrale électrique et l'accès au 1652 Route de Tourris (clôtures rondins de bois renforcées).

Création de places de parking sur l'aménagement sécurisé (accessible aux PMR) environ 20 places de stationnement.

Aménagement d'un site dédié à la convivialité pour environ 50 personnes (accessible aux PMR).

Eclairage public à prévoir.

Aménagement du parc « dans son ensemble » en un « parcours de santé, d'oxygénation et de promenades »

Création de sentiers pédestres en revêtements stabilisés non bitumeux « respect du site naturel ».

Recensement de la flore sur le site afin de déterminer les espèces rares et protégées.

Phase2 :

Création d'une zone d'agrès fitness dans les sous-bois (accessibles aux PMR) à proximité du parking du cimetière de Tourris.

Création de sentiers pédestres pour accéder aux divers agrès. en revêtements stabilisés non bitumeux « respect du site naturel ».

Aménagement de l'éclairage public.

Sécurité des Randonneurs sur la D 446 Route de Tourris (Métropole & La Valette du Var) :

Création d'une Piste Pédestre Sécurisée : sur la D 446 Route de Tourris, côté gauche de la chaussée, à partir du N° 1080 au N° 1350.

Création d'un passage protégé piétonnier (marquage sol) : sur la D446 Route de Tourris face au N° 1350.

Sécurisation de la sortie des véhicules au N° 642 sur la D 446 (Métropole & La Valette du Var) :

Sécurisation de l'accès des véhicules à la D446. (création d'une voie d'insertion).

14. **Vignettes « Crit'Air » des véhicules polluants Métropole Toulonnaise**

Les Véhicules très polluants voulant traverser Toulon seront-ils dirigés vers la D46 et le rond-point de La Bigue de La Valette du Var.